

Élimination virale C que fait la France ?

Dr ANDRE-JEAN REMY
SELHV/EMH
CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN
Andre.remy@ch-perpignan.fr

**FORUM
NATIONAL**

26^e ÉDITION

**20 NOVEMBRE 2025
100 % VIRTUEL**

 **sos hépatites**
Fédération
Hépatites & Maladies du foie

2025 ou 2030 ?
OMS = 2030
France 2025



**LE DÉPISTAGE
DE L'HÉPATITE VIRALE
DOIT ÊTRE MIS EN PLACE
SANS ATTENDRE**

Près de 90 % des personnes atteintes d'hépatite virale
ne savent pas qu'elles ont contracté le virus.

**L'HÉPATITE
NE PEUT
PLUS
ATTENDRE**

 Organisation
mondiale de la Santé

The poster features a woman wearing a blue headscarf and a purple patterned garment, looking directly at the camera. The background is a solid red color with white and blue text.



26 mars 2018: comité
interministériel: OBJECTIF
= **priorité prévention :**
**rester en bonne santé tout
au long de sa vie!**



Lundi 26 mars 2018



« Une opportunité s'est ouverte en 2014, pour changer de façon majeure, historique devrais-je dire, la santé des Français. Il s'agit du traitement de l'hépatite C : nous allons intensifier les actions de prévention de dépistage de cette maladie à destination des publics les plus exposés en renforçant le dépistage de proximité par des Tests Rapides d'Orientation Diagnostiques, dans une **approche combinée, VIH , VHC et VHB**. Nous simplifierons l'accessibilité au traitement de l'hépatite C par **l'ouverture à de nouveaux prescripteurs** en favorisant les réseaux ville-hôpital. Le cap est sans ambiguïté : **notre objectif est l'éradication de l'hépatite C en France à l'horizon 2025.** »

Agnès BUZYN

Priorité 15

Intensifier les actions de prévention et de dépistage à destination des publics les plus exposés pour contribuer à l'élimination du virus de l'hépatite C en France à l'horizon 2025



- Renforcer l'accessibilité aux traitements de l'hépatite C par **l'ouverture à de nouveaux prescripteurs en favorisant les réseaux ville hôpital**
- Renforcer le dépistage de proximité par TROD par une approche combinée VIH VHC VHB
- Renforcer la prévention par des actions innovantes « d'aller vers » pour toucher les publics prioritaires et éloignés du système de santé

3 Actions proposées



Accès aux traitements « AAD » contre l'hépatite C en France

Paris, le 31 Mars 2017



Accès universel aux traitements innovants contre l'hépatite C

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mars 2018



Disponibilité en pharmacie officinale

2018-2019



*Annonce de la prescription possible
par l'ensemble des médecins*



Direction générale de la Santé

Discours d'ouverture du Pr Jérôme Salomon, Directeur général de la Santé

Journée nationale de lutte contre les hépatites virales

Mardi 15 mai 2018



20 Mai 2019 : l'ouverture de la prescription est effective



Communiqué de Presse

Paris, le 20 mai 2019

Simplification de l'accès au traitement contre l'hépatite C chronique

La prescription de deux médicaments pour le traitement de l'hépatite C chronique est ouverte aujourd'hui à l'ensemble des médecins, et notamment aux médecins généralistes, comme prévu par le Plan priorité prévention.

Jusqu'à présent réservés à certains spécialistes, il sera possible à compter de ce jour, 20 mai 2019, à tout médecin de prescrire deux traitements antiviraux à action directe (AAD).

Le parcours de soins se trouve ainsi simplifié pour les patients atteints de formes non compliquées de l'hépatite C et sans facteur de comorbidités, ce qui participe à la réduction des risques de transmission et/ou de développement de complications potentiellement mortelles.

L'élimination du virus de l'hépatite C en France à l'horizon 2025 est une des mesures phares du Plan priorité prévention 2018-2022. Le renforcement de l'accessibilité aux traitements de l'hépatite C s'articule avec l'intensification des actions de prévention et de dépistages.

La France, engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre l'hépatite C, s'est fixé comme objectif l'élimination de l'hépatite C à l'horizon 2025, poursuivant ainsi les objectifs définis en 2014 par l'OMS pour éliminer cette maladie.

Les progrès thérapeutiques de ces dernières années, grâce à la mise à disposition de médicaments très efficaces permettant des traitements bien tolérés sur de courtes durées, participent à cette importante avancée qui renforce l'offre de soins existante.

Pour accompagner ce progrès, la Haute Autorité de Santé propose une fiche mémo à l'attention des médecins pour les guider dans cette nouvelle mission.

[Fiche mémo Hépatite C : prise en charge simplifiée chez l'adulte](#)

Contact presse

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Fiche mémo

Hépatite C : prise en charge simplifiée chez l'adulte

Mars 2019

Les recommandations relatives au dépistage de l'hépatite C sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évaluation médico-économique des stratégies de dépistage des personnes infectées par le VHC actuellement en cours.

Préambule

L'Organisation mondiale de la santé a fixé pour objectif l'élimination de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) pour 2030. L'élimination est définie comme une diminution de 90 % des nouvelles infections, associée à une réduction de la mortalité liée au VHC de 65 %.

Pour répondre à cet objectif de santé publique, une prise en charge adaptée à chaque patient doit pouvoir être proposée. La prise en charge simplifiée doit pouvoir être réalisée au plus proche du lieu de vie du patient ou dans un lieu où le patient est déjà suivi. Elle s'adresse aux patients ayant une infection chronique par le VHC en l'absence de co-infection VIH et ou VIH, d'insuffisance rénale sévère (débit de filtration glomérulaire estimé DFG < 30 ml/min/1,73 m²), de comorbidité (consommation d'alcool à risque, diabète, obésité) mal contrôlée, de maladie hépatique sévère (cf. infra), d'antécédent de traitement de l'hépatite C. Elle peut conduire à une prise en charge spécialisée avec réunion de concertation pluridisciplinaire en fonction de données cliniques ou paracliniques listées dans cette fiche.

Dépistage de l'hépatite C

Il est recommandé de pratiquer un dépistage de l'hépatite C chez toute personne à risque d'infection par le VHC (voir [Annexe](#)) ou estimant qu'elle a pu avoir un contact avec le VHC, ou pour laquelle le professionnel de santé pense qu'il y a un risque.

La méthode classique recommandée pour effectuer le dépistage est la recherche des anticorps anti-VHC sériques par un test immuno-enzymatique (EIA ou ELISA en anglais) de 3^e génération sur un prélèvement sanguin veineux.

► Lorsqu'une sérologie virale est négative, le résultat à annoncer est l'absence de contact avec le VHC sauf :

- infection récente avant séroconversion : dans ce cas, refaire le dosage des Ac anti-VHC 3 mois après ;
- immunodépression sévère : dans ce cas, réaliser une recherche quantitative de l'ARN du VHC (pour détecter une infection active) sur le même prélèvement.

► Lorsqu'une sérologie virale est positive, une recherche quantitative de l'ARN du VHC doit être prescrite.

En alternative, les TROD (test rapide d'orientation diagnostique) peuvent être utilisés : chez les personnes à risque éloignées des structures d'accès commun et chez les personnes à risque non ou insuffisamment dépistées et chez qui les avantages des TROD arriveraient plus facilement à convaincre de l'intérêt d'un dépistage immédiat.

...

OBJECTIFS D'ÉLIMINATION

- L'élimination est définie comme une diminution de **90 %** des nouvelles infections, associée à une réduction de la mortalité liée au VHC de **65 %**
- **Plan Prévention du gouvernement → obtenir une élimination rapide de l'infection par le virus de l'hépatite C en France, si possible avant 2025**

